



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Inflation et transferts : le cas de l'Italie

D. Casati, Francesco Lechi

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Casati D., Lechi Francesco. Inflation et transferts : le cas de l'Italie. In: Économie rurale. N°144, 1981. pp. 42-50;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2787>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1981\\_num\\_144\\_1\\_2787](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_144_1_2787)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

### **Abstract**

Agriculture is a sector of the economy traditionally concerned by redistribution of income as a result of its structural characteristics, its weak bargaining power and the necessity of food security. Moreover, in Italy political reasons intervene.

Beside the usual causes of income redistribution, in the last few years a new one has appeared : inflation. Agriculture can be in the same time a cause and victim of inflation. In the years 1 972-78 the indexes of prices in the agricultural sector have been growing at the same rate as in the other sectors of the economy. Starting from 1 979 the terms of trade have deeply changed. The new European Monetary System (E.M.S.) has led to a worsening of the agricultural situation with a sudden diminution of farm incomes.

### **Résumé**

L'agriculture est un secteur traditionnellement aidé en raison de ses caractéristiques structurelles, de son faible pouvoir de marché et de la nécessité d'assurer une certaine sécurité alimentaire. En Italie, interviennent en plus des considérations politiques propres à ce pays.

Depuis quelques années un nouvel élément modifie les décisions nationales et communautaires : l'inflation. L'agriculture peut se trouver parmi les causes d'inflation mais aussi être victime de ce phénomène. Dans la période 1972-78 les indices des prix relatifs à l'agriculture révèlent une tendance parallèle à celle des prix concernant l'ensemble de l'économie.

A partir de 1979 les termes de l'échange se détériorent. Les mécanismes du nouveau Système Monétaire Européen ont pour effet d'aggraver la situation de l'agriculture, avec une brusque diminution des revenus agricoles en termes réels.

# INFLATION ET TRANSFERTS : LE CAS DE L'ITALIE

D. CASATI, F. LECHI

*Istituto di Economia e Politica Agraria, Università de Milan*

L'agriculture est un secteur traditionnellement aidé en raison de ses caractéristiques structurelles, de son faible pouvoir de marché et de la nécessité d'assurer une certaine sécurité alimentaire. En Italie, interviennent en plus des considérations politiques propres à ce pays.

Depuis quelques années un nouvel élément modifie les décisions nationales et communautaires : l'inflation. L'agriculture peut se trouver parmi les causes d'inflation mais aussi être victime de ce phénomène. Dans la période 1972-78 les indices des prix relatifs à l'agriculture révèlent une tendance parallèle à celle des prix concernant l'ensemble de l'économie.

A partir de 1979 les termes de l'échange se détériorent. Les mécanismes du nouveau Système Monétaire Européen ont pour effet d'aggraver la situation de l'agriculture, avec une brusque diminution des revenus agricoles en termes réels.

## INFLATION AND REDISTRIBUTION OF INCOME : THE ITALIAN CASE

*Agriculture is a sector of the economy traditionally concerned by redistribution of income as a result of its structural characteristics, its weak bargaining power and the necessity of food security. Moreover, in Italy political reasons intervene.*

*Beside the usual causes of income redistribution, in the last few years a new one has appeared : inflation. Agriculture can be in the same time a cause and victim of inflation. In the years 1972-78 the indexes of prices in the agricultural sector have been growing at the same rate as in the other sectors of the economy. Starting from 1979 the terms of trade have deeply changed. The new European Monetary System (E.M.S.) has led to a worsening of the agricultural situation with a sudden diminution of farm incomes.*

*L'agricoltura è un settore tradizionalmente interessato ai trasferimenti di reddito a causa delle sue caratteristiche strutturali, della sua minore forza contrattuale e della necessità di garantire la sicurezza alimentare. Inoltre in Italia intervengono considerazioni politiche specifiche a favore del settore.*

*Oltre ai trasferimenti tradizionali, negli ultimi anni un nuovo elemento si è sovrapposto alle decisioni nazionali e comunitarie : l'inflazione. L'agricoltura può essere causa di inflazione ma anche vittima del fenomeno. In particolare, nel periodo 1972-78 gli indici dei prezzi relativi al settore agricolo mostrano la stessa tendenza di quelli dell'insieme dell'economia. A partire dal 1979 invece le ragioni di scambio si deteriorano. I meccanismi del nuovo Sistema Monetario Europeo provocano come conseguenza un peggioramento delle situazione dell'agricoltura con una brusca diminuzione dei redditi reali.*

## POLITIQUE DES TRANSFERTS

Le marché intervient dans la redistribution intersectorielle des richesses par l'intermédiaire du prix des produits et des facteurs de production, et par les changements dans le niveau des revenus. Mais les mécanismes du marché n'expliquent pas tout. Les interventions publiques sous forme de prélèvements, de subventions ou de soutien des prix jouent un rôle important. Et l'incidence de ces actions est d'autant plus forte qu'il y a accroissement de l'intervention de l'Etat (1).

Outre le marché proprement dit et la politique de subventions et de prélèvements, les transferts prennent leur source dans d'autres mécanismes. Ainsi en est-il du développement économique par l'intermédiaire d'un progrès technique différent selon les secteurs, et des phénomènes monétaires, par le jeu de l'inflation.

Une connaissance correcte du rôle et du poids respectif de chacun de ces facteurs constitue donc un préalable à toute politique économique cohérente. Cela est particulièrement important pour l'agriculture, secteur traditionnellement aidé en raison de ses caractéristiques structurelles

plus rigides, de sa moindre force contractuelle, et de la nécessité d'assurer une certaine sécurité alimentaire. Des considérations politiques, propres à l'Italie, mais que l'on retrouve à des degrés moindres dans d'autres pays, interviennent aussi. En effet, les propriétaires-exploitants (2) comme d'ailleurs les artisans et petits commerçants, constituent un groupe social clé. Aussi certaines forces politiques veulent-elles éviter la destabilisation que provoquerait un développement économique non contrôlé, source d'une forte baisse de revenu de ces catégories et donc source d'exode. Cela même si cette politique se traduit par une moindre efficacité du système.

L'intervention directe des pouvoirs publics en faveur de l'agriculture, et en particulier des propriétaires exploitants, ces trente dernières années, a eu recours à divers moyens.

Parmi ceux-ci la **fiscalité** a joué un certain rôle, mais son influence est aujourd'hui réduite. L'imposition, à partir de la base cadastrale, est calculée d'après des revenus moyens du capital et de l'exploitation. Le calcul est fait de sorte que les secteurs agricoles où prévaut le travail familial soient avantagés. Mais l'estimation de ce transfert n'est

1. Les prélèvements obligatoires se sont élevés à 37% du PIB en Italie pour l'année 1979. Il faut ajouter à ce chiffre un taux de 9,4% pour l'endettement net.

2. Les propriétaires-exploitants (coltivatori diretti) sont définis par rapport à un critère d'autonomie dans la direction de l'exploitation, et par le recours dans le travail sur l'exploitation à une certaine proportion de main-d'œuvre familiale.

pas quantifiable, car l'impôt concerne les foyers fiscaux dont les déclarations recouvrent divers types de revenus.

Les transferts par l'intermédiaire des **prestations sociales** apparaissent beaucoup plus importants. En effet, le secteur agricole perçoit des revenus sociaux élevés : 30 à 40 % de son produit net. Or ceux-ci ne sont couverts par des cotisations du secteur que dans la proportion de 10 % environ. Le reste provient de l'Etat et des autres secteurs. En fait ces transferts ont en grande partie un caractère théorique puisqu'ils concernent pour les quatre cinquièmes des cas, des pensions d'invalidité et de vieillesse, qui évidemment ne peuvent être imputées au seul secteur agricole. En effet, même si le travailleur a été agriculteur toute sa vie, on ne peut faire retomber toutes les charges sociales uniquement sur l'agriculture. Cela concerne la collectivité toute entière. Il est évident qu'un secteur qui regroupait il y a 30 ans 42 % de la population active, a aujourd'hui un taux de personnes âgées plus élevé. En plus ces personnes bénéficient d'une couverture minimale car le système de prévoyance sociale n'a été étendu à l'agriculture que récemment. En conséquence, le « transfert » ne peut être imputé que partiellement à l'agriculture.

Les **prêts à l'agriculture** constituent un autre instrument de transfert. Jusqu'aux environs de 1970 leur octroi se faisait assez largement. A présent le montant des prêts a fortement diminué. Sur l'ensemble des crédits dont disposait le secteur en 1979, on peut estimer que 60 % étaient à taux réduit. Il ne faut pas oublier que d'autres activités relevant de l'artisanat ou des entreprises publiques jouissent des mêmes facilités. D'autre part, on peut penser que dans le domaine du crédit le transfert se fait plutôt de l'agriculture vers les autres secteurs, vu que traditionnellement les guichets des banques en zones rurales sont des exportateurs nets de capitaux.

Les différents instruments de politique économique que l'on vient d'énumérer visent à soutenir directement et de façon différenciée le revenu des agriculteurs et plus spécifiquement de certaines catégories. Il n'en va pas toujours de même avec les prix. Leur fixation a un caractère plus global, concrétisant des choix politiques en vue d'un équilibre intersectoriel. Le prix des produits agricoles dépend en grande partie de décisions prises à l'échelon central. Il en va de même pour la fixation de certains moyens de production (engrais par exemple dont les prix sont fixés par le Comité Interministériel des Prix).

En Italie, la politique des prix a toujours eu une certaine importance, et aujourd'hui elle se coule dans la politique communautaire dont le but explicite est la protection du secteur afin d'en augmenter les revenus et de permettre l'auto-provisionnement. Dans ce cas, il faut parler de transfert aux dépens des consommateurs. Il faut aussi parler, mais seulement de façon indirecte, d'avantages relatifs de l'agriculture par rapport aux autres secteurs (industrie) à cause des salaires plus élevés liés à un coût de l'alimentation supérieur.

L'estimation des transferts par l'intermédiaire des **prix communautaires** a fait l'objet de nombreuses études (3) basées en général sur un coût alimentaire évalué à partir des prix internationaux. Le coût ainsi supporté par l'Italie, pays importateur, est plutôt élevé, et TARDITI (4), par exemple en a fait une évaluation théorique, ainsi qu'une vérification empirique.

3. Parmi les principales études, citons celles de RANUZZI, GODLEY, YOSLEY et HAMWAY; ASHTON et HAYES, analysées dans FERRO O., LECHI F., RICCI G. *Italian Attitude to the Common Agricultural Policy in « Prospects for Agriculture in the EEC »*, Bruges Week. Ed. by TRACY M., HODAC I., De TEMPEL, Bruges, 1979.

4. TARDITI S., *Interferenze monetarie nella politica agricola comunitaria. Il sistema agromonetario* - INEA, 1980.

5. Les données disponibles à ce sujet montrent que la part du commerce mondial représente 2 à 3 % de la production totale du riz; 8 à 10 % pour la viande; 16 à 18 % pour le maïs et le blé. Au contraire, pour le sucre, les quantités commerciales sur le marché mondial constituent plus de 25 % de la production mondiale.

Des calculs, que nous avons effectués à l'époque, fournissent des résultats intéressants prenant en compte la consommation intérieure de 10 produits : blé, maïs, viande bovine, viande de porc, lait, fromage, beurre, huile d'olive, huile végétale, sucre. Pour 1978, année de l'étude, ces biens représentent 68 % du total des importations et environ 50 % de la consommation. La consommation de ces produits a été estimée successivement sur la base des prix de marché italiens, des prix de seuil, retenus en tant qu'indicateurs du niveau moyen des prix communautaires, et du prix d'offre jugés représentatifs du niveau mondial. Les différences entre valeurs globales (cf. tableau 1, annexe) donnent les écarts théoriques entre le marché italien, le marché communautaire et le marché mondial. Ainsi la production intérieure italienne a un coût de 11 % supérieur au niveau moyen des prix communautaires, et 40 % supérieur au niveau mondial. Quant au producteur européen, il reçoit pour les produits qu'il vend en Italie, 30 % de plus que ce qu'il percevrait sur les marchés mondiaux. Enfin, le total des prélèvements inclut une charge de 15 % sur le montant des importations, ce qui représente en fait un transfert en faveur des agriculteurs européens. On peut ventiler le surcoût subi par le consommateur italien selon les destinataires

- l'agriculteur italien dans une proportion de 69 %
- l'agriculteur de la Communauté pour 20 %
- le budget communautaire pour 11 %.

Si l'on répartit à son tour la destination du budget communautaire, on aboutit à un pourcentage de 71 % pour l'agriculteur italien.

Ces estimations sont faites par excès car le recours des consommateurs au marché mondial, qu'il s'agisse des consommateurs de la Communauté ou uniquement ceux de l'Italie, aurait des effets sur les cours actuels. C'est d'ailleurs parce que le commerce international table sur une quantité faible (5) que l'impact d'un tel déplacement serait important.

Quoi qu'il en soit, l'objectif d'autosuffisance conduit à un coût de l'alimentation pour le consommateur, plus élevé que ce qu'il aurait à payer en théorie si l'approvisionnement se faisait sur les marchés internationaux. Il y a transfert en faveur de l'agriculture. Ceci est particulièrement sensible pour un pays importateur comme l'Italie.

## INFLATION ET TRANSFERTS

Les transferts de richesse examinés jusqu'à présent résultent de choix politiques prenant en compte (du moins peut-on l'espérer) les bénéfices des décisions, et leur coût. Depuis quelques années intervient un nouvel élément en grande partie exogène aux décisions nationales et communautaires, modifiant les termes de l'équilibre : l'inflation. Latente dans le passé, elle est arrivée à un niveau très élevé provoquant une redistribution entre secteurs.

Une analyse à ce sujet apparaît du plus haut intérêt en Italie, à cause de la situation particulière de ce pays. En effet, la crise des matières premières de 1973 s'est superposée à une série d'autres phénomènes. Parmi ceux-ci il faut noter la forte croissance des revenus du travail à la suite des mouvements de 1968-1970 (6), le rôle de l'échelle mobile (7), la forte incidence des dépenses publiques dont le niveau est relativement élevé en raison de l'inefficacité de l'administration. L'augmentation du prix des matières premières combinée à ces éléments a conduit à un taux

6. Les revenus salariaux qui en 1968 représentaient 58 % du total des réserves atteignaient en 1972 une proportion de 62 %.

7. Il existe en Italie depuis le début des années 50 un mécanisme d'indexation des salaires appelé « échelle mobile » (scala mobile). Tous les 3 mois les salaires sont ajustés sur le coût de la vie. L'indice servant à ce calcul a gardé la même pondération entre les différents postes depuis 1956. Ainsi les produits alimentaires constituent-ils 60 % du total, ce qui correspond plus à la réalité présente. Cet indice trimestriel s'applique à une certaine somme en lires qui constitue l'indemnité se rajoutant aux salaires. A la suite de controverses syndicales, c'est la somme monétaire de base qui a été modifiée, et non la structure de l'indice lui-même.

d'inflation en Italie, qui est le plus élevé de toute l'Europe occidentale. Il s'agit d'une inflation due à la fois à la demande et aux coûts. Le résultat en est une accélération continue du taux d'inflation. La question qui se pose est de savoir en quoi ce mouvement a modifié les rapports entre secteurs.

Des auteurs tels BRANDOW (8), TWEETEN et QUANCE (9), TANGERMANN et HEIDHUES (10) ont déjà mis en évidence l'incidence sur les revenus agricoles de l'inflation soit par modification des termes de l'échange, soit par perte de pouvoir d'achat des producteurs. De FILIPPIS (11) a récemment fait le point sur les études de ce phénomène, particulièrement en Italie.

En général, dans les pays occidentaux, l'agriculture n'est pas un facteur d'inflation par la demande (demand-pull). Pour l'Italie, pays importateur de biens alimentaires, où l'alimentation représente encore une part importante des dépenses des ménages (32,5 % en 1979), les produits agricoles ont un certain pouvoir d'inflation. A partir d'une analyse des tableaux d'entrées-sorties, FABIANI (12) a mis en évidence une augmentation de 1,2 % de la dépense des ménages lorsque les prix agricoles augmentent de 10 %. On enregistre le même phénomène avec les importations alimentaires : l'AIA (13) a souligné le caractère inflationniste des importations en calculant comment un déficit supplémentaire de 525 milliards de lires en 1979 avait conduit à une augmentation des prix intérieurs de 1 %.

L'agriculture peut se trouver à son tour parmi les causes d'inflation par les coûts (cost-push) soit par l'intermédiaire du coût de ses produits sur les salaires, soit à cause du lien artificiel de ces mêmes produits dans le calcul du coût de la vie, et de son rôle dans l'échelle mobile, elle-même inflationniste.

Bien qu'elle participe aux causes de l'inflation, même si c'est indirectement, l'agriculture est en fait victime du phénomène. Les auteurs précités examinant des situations suffisamment concurrentielles ont souligné que si au début il y avait des avantages grâce à l'érosion des dettes, ceux-ci disparaissaient par la suite, et les effets négatifs l'emportaient. En effet la possibilité de transmettre les hausses de coût est moins élevée dans l'agriculture que dans les autres secteurs à cause de la rigidité de la demande, du faible pouvoir contractuel, et de la position "price-taker". Les analyses montrent également que l'augmentation des prix agricoles est inférieure à l'augmentation générale des prix des produits finis ainsi qu'à celle des moyens de production. Toutefois la situation de la distribution est inverse (14). Ces auteurs font également remarquer que les agriculteurs, à cause de leur poids politique moindre, ne peuvent exercer de pression suffisante sur le pouvoir qui tranche en général plutôt en faveur des consommateurs.

Ces analyses ont un caractère global et ne s'appliquent pas à toutes les situations. Ainsi l'expérience italienne est-elle spécifique en raison des nombreuses interférences entre politique nationale et politique communautaire. L'examen des indicateurs économiques italiens sur une certaine période montre que dans une première phase, de 1973 à 1978, l'indice des prix agricoles a eu la même évolution que l'indice général des prix bien qu'à un niveau légèrement inférieur.

A partir de 1979, l'écart tend à s'accroître. Cette divergence est encore plus significative lorsqu'on considère sur les trois dernières années l'indice des prix à la production et l'indice du coût de la vie.

Tandis qu'entre 1972 et 1978 l'indice général des prix de gros augmentait de 178 %, celui du coût de la vie de 137 % et celui des prix agricoles à la production de 152 %, on constate qu'entre le début 1979 et la fin de 1980 les accroissements respectifs sont de 39 %, 42 % et seulement 16 % pour les prix agricoles à la production.

En ce qui concerne la période de 1973 à 1978 l'analyse de GALIZZI et TIRELLI (15) soulignait déjà l'alignement des prix agricoles sur l'ensemble des prix. Une étude plus récente de RIZZI (16) basée sur les données du RICA, sur la même période 1972-77, montre de la même manière comment les prix obtenus par les agriculteurs suivent l'inflation, bien qu'il y ait des différences selon les produits, tandis que les prix des moyens de production augmentent plus vite. En effet, pendant la période 1972-1980 l'indice du prix des consommations intermédiaires augmente de 20 % par an. De telles variations ont eu pour résultat des transferts à l'intérieur du secteur lui-même. La différence entre le prix des produits et le prix des moyens de production a pénalisé les agriculteurs ayant un rapport input-output élevé. De la même façon, comme l'indiquent les chiffres de RIZZI, les exploitations les plus frappées sont celles produisant des fruits et des légumes. Celles qui employent des salariés ont été également très touchées puisque l'indice des salaires s'est accru de 325 % entre 1972 et 1978.

En revanche les propriétaires de terres situées dans les plaines ont été nettement avantagés par l'inflation, leur valeur ayant cru entre 1972 et 1978 de 257 % soit un rythme bien supérieur à celui de l'inflation. En comparaison, les autres terres ont connu une augmentation de 144 % seulement, chiffre comparable à celui de la hausse de la vie.

## POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE, INFLATION ET TRANSFERTS

Avant d'examiner comment l'agriculture italienne réagit de manière spécifique à l'inflation, il convient d'étudier les implications de la politique agricole et monétaire de la Communauté Européenne dans ce domaine.

L'élément déterminant de la politique agricole et monétaire européenne est l'institution des montants compensatoires monétaires (MCM), avec pour corollaire la lire verte. Dans un second temps intervient la mise en œuvre du système monétaire européen (SME).

L'institution des MCM par la Communauté a constitué un facteur de perturbation du marché commun agricole, et a été en même temps la cause d'importants transferts de revenus. Les MCM, comme on le sait, se proposaient de compenser l'écart des monnaies par rapport aux parités préfixées, de façon à éviter que des causes monétaires ne perturbent le jeu de la concurrence entre pays. L'objectif était le maintien des prix uniques. Ce qui a provoqué leur application, c'est la dévaluation du franc français en 1969. En fait, le motif réel fut la crainte qu'en raison des modifications de parités entre les monnaies nationales et l'unité de compte il pût y avoir des spéculations. Celles-ci étaient rendues possibles par les bénéfices susceptibles d'être tirés d'un déplacement des produits d'un pays à l'autre du

8. BRANDOW E.G., The Distribution of Gain and Losses from Inflation. American Journal of Agricultural Economics, n° 5, 1971.

9. TWEETEN L., QUANCE L., The impact on Net Farm Income of National Inflation. American Journal of Agricultural Economics, n° 5, 1971.

10. TANGERMANN S., HEIDHUES T., Inflation and Agriculture in the EEC. European Review of Agricultural Economics, n° 2, 1973.

11. De FILIPPIS S., L'analisi di breve periodo dei rapporti tra agricoltura e sistema economico. Rivista di Economia Agraria, n° 3, 1980.

12. FABIANI G., L'agricoltura in Italia tra sviluppo e crisi. Bologna, Il Mulino, 1979.

13. Associazione Italiana Allevatori. Gli ICM; Conseguenze sui redditi agricoli, sugli investimenti e sull'occupazione. Ottobre, 1979, mimeo.

14. Cf. TWEETEN, op. cit. et De STEFANO F., Agricoltura e congiuntura economica. Rivista di Economia Agraria, n° 4, 1977.

15. GALIZZI G., TIRELLI L., Inflazione e produzione agricola, in AAVV. L'inflazione vol. II, Milano Giuffrè, 1979.

16. RIZZI P.L., Inflazione e redditi nell'agricoltura italiana. Rivista di Economia Agraria n° 4, 1980.

fait des différences des prix d'intervention. Le déclenchement de la tempête monétaire associée à la pratique diffuse de la fluctuation des monnaies ont généralisé les MCM. A ce moment-là les premières questions se sont posées sur les conséquences de ces montants compensatoires sur les échanges intra-communautaires, surtout entre pays à monnaie forte et pays à monnaie faible. Le prolongement des périodes d'application et les fluctuations croissantes des monnaies par rapport à la parité (parité du FMI d'abord, puis les « taux verts ») ont accentué l'importance des MCM, au point d'en faire un élément de déséquilibre.

Dans différents pays, des auteurs (17) ont cherché à définir en théorie et en pratique l'effet des distorsions produites par les MCM sur les échanges intra-communautaires. La Commission elle-même, sollicitée par les Etats-membres les plus touchés, même après l'introduction des monnaies vertes, s'est livrée à cet exercice (18). En étudiant le cas de l'Italie, dont le déséquilibre de la balance alimentaire provient des produits laitiers, viandes, céréales et sucre, on voit que les MCM ont agi comme une subvention à l'importation, surtout en provenance des pays à monnaie forte comme l'Allemagne (19). Les MCM ont constamment joué en faveur des producteurs allemands par un double effet. D'une part il y a eu une réévaluation du mark par rapport au mark vert, et d'autre part, il y a eu une dévaluation de la lire par rapport à la lire verte occupée à de difficiles « rattrapages ».

Cela a conduit à une augmentation sensible des importations agricoles italiennes originaires des pays à monnaie forte, d'où d'importantes distorsions dans les circuits commerciaux. Ainsi l'Italie qui absorbe 70 % des exportations de lait de la RFA en 1972 arrive à 83 % en 1976, devenant de la sorte le premier débouché pour ce produit de l'Allemagne. En même temps les Allemands supplantent les Français sur ce marché, s'installant solidement à la première place des fournisseurs de produits laitiers. La viande de porc constitue un autre exemple significatif des distorsions provoquées par les MCM. Il en résulte un renforcement du rôle d'exportateur agricole de la RFA au détriment, notamment de la France.

Le rôle des MCM dans les échanges intra-communautaires en faveur des pays à monnaie forte et aux dépens de ceux à monnaie faible a été considérable (20). En règle générale, les MCM ont dépassé les coûts de transport. Même en supprimant totalement le handicap imputable à la faiblesse de la lire, on constate que l'avantage du mark a continué à intervenir pour 10 % jusqu'en juin 1980 (21). Ce mécanisme a provoqué un accroissement des importations en Italie au détriment de la production nationale. En dernière analyse cela a pesé sur la balance commerciale aggravant un déficit déjà très fort.

Le coût des MCM, après avoir atteint un milliard d'UCE en 1977 et en 1978 est descendu à 508 millions en 1979 et 276 en 1980, uniquement par l'effet du SME. L'Italie participe à ce coût, en vertu de la solidarité financière commune, dans une proportion de 12 à 13 % environ. Mais, en même temps, le consommateur italien a bénéficié des MCM jouant comme des subventions à l'importation, car cela a réduit le coût des produits alimentaires. L'opposition en Italie entre les tenants de MCM élevés, et ceux qui y étaient opposés, a été à l'origine d'une politique nationale fluctuante. Les groupes favorables à de forts montants compensatoires se trouvaient chez les syndicats ouvriers et les chefs d'entreprise hors de l'agriculture qui voyaient là

un moyen de freiner l'inflation et le coût du travail, et donc une amélioration de la compétitivité des produits manufacturés industriels. A l'inverse, les groupes opposés aux MCM recrutaient évidemment dans l'agriculture, avec les milieux professionnels, et le Ministère de l'Agriculture lui-même. Ce dernier, à travers un dosage attentif dans le temps des mesures d'ajustement de la lire verte a cherché un équilibre entre l'augmentation moyenne des prix et le taux d'inflation.

L'entrée en vigueur du Système Monétaire Européen (SME) à partir de mars 1979 a donné lieu à un réexamen des MCM, avec en arrière-plan la volonté de les éliminer. Dans la première phase, la lire verte a été dévaluée ce qui a ramené les MCM à 10 %, puis à des valeurs de plus en plus faibles. Au cours de 1980, on a vu l'élimination totale des MCM au mois de mai, mais ceux-ci sont réapparus dans la proportion de 1 % entre mai et octobre.

Après l'entrée de la lire dans le SME et la période de stabilité relative du taux de change de la monnaie italienne, de nouveaux problèmes se sont posés au pays, et plus particulièrement au secteur agricole. Les augmentations de prix accordées lors des négociations annuelles à Bruxelles étaient intégrées autrefois par la dévaluation de la lire verte qui suivait l'inflation intérieure. A partir de 1979, cela s'est révélé de plus en plus difficile car on a voulu maintenir la parité monétaire avec les autres pays, alors que l'inflation italienne se développait à un taux deux fois supérieur à celui de la moyenne européenne. Dans ces conditions, c'est le consommateur qui a été avantagé par un « taux vert » tandis que le producteur ne récupérait qu'en partie l'inflation.

En 1979, on a donc eu une nouvelle augmentation des prix communautaires de 11 % l'inflation s'établissant à 15 %. En 1980, les valeurs respectives se sont élevées à 10 % et 21 %. L'alignement de la lire verte sur le taux central ne permet plus aujourd'hui de combler la différence entre évolution des prix et taux d'inflation. La marge d'augmentation à attendre dépend des décisions de Bruxelles. Mais évidemment, elle est calculée en référence à l'inflation moyenne européenne, et non par rapport à la situation propre à l'Italie.

Ces divers éléments aident à comprendre l'évolution passée, et plus particulièrement la rupture intervenue en 1979-80.

## CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ITALIE

L'étude des séries chronologiques retraçant les tendances de ces dix dernières années révèle l'existence de deux phases distinctes. La première, qui couvre les années 1972-1978, se caractérise par des mouvements parallèles des indices relatifs à l'agriculture et de ceux concernant l'ensemble de l'économie. La seconde, qui démarre en 1979, est marquée par une détérioration des termes de l'échange. Celle-ci tend à s'accroître et l'on peut penser que ce mouvement va se poursuivre dans un proche avenir.

Ces tendances tiennent à la situation propre à l'Italie, pays importateur net de produits alimentaires et où la demande est encore en expansion. Mais, elles s'expliquent aussi par les décisions de la PAC et par la façon dont l'Etat s'y est conformé. Dans la première période, les prix fixés à Bruxelles et amplifiés en Italie par les dévaluations de la lire verte ont contrebalancé l'inflation. Malgré un certain retard, imputable aux décalages techniques et politiques nécessaires à l'ajustement des taux verts, ces prix ont com-

17. Cf. WHITBY M., Edit. The net cost and benefit of EEC membership. A workshop report. Wye College, 1979.

18. Commissione delle CE. Effetti economici del sistema agromonetario. COM (78) 20 def.

19. Une telle analyse est confirmée par les recherches de MAHE L.P., ROUDET M., La politique agricole française et l'Europe verte: impasse ou révision. Economie Rurale, 1980 (1), n° 135. Ces deux auteurs proposent un schéma des effets de redistribution des MCM qui décrit bien la situation italienne.

20. Un examen des conséquences des MCM sur la compétitivité intra-communautaire des produits agricoles a été effectué par LOSEBY M., VENZI L. Gli effetti degli ICM sugli

scambi di prodotti agricoli nella Comunità Europea. Il sistema agromonetario, INEA, 1980. Ces auteurs arrivent à la conclusion d'une perte progressive de compétitivité des exportations françaises par rapport aux exportations allemandes.

21. En outre il convient de souligner l'avantage des pays à monnaie forte dans l'achat sur les marchés mondiaux de certains inputs agricoles. Il suffit de penser au rapport entre le dollar américain et le mark allemand jusqu'à la mi-1980. A l'inverse, les pays à monnaie faible achètent ces produits à un coût élevé et croissant. Par ailleurs une monnaie faible s'accompagne généralement d'une inflation importante, de sorte que le coût des consommations intermédiaires et des facteurs de production (travail notamment) augmente plus vite que les prix communautaires fixés en U.C. Cela conduit à un décalage croissant des coûts de production internes entre les pays à monnaie faible et ceux à monnaie forte.

pensé en grande partie les inconvénients des MCM. Durant ces années, par ailleurs, la demande s'est accrue, sollicitée par la poussée inflationniste elle-même, et par la course des prix imputable au mécanisme de l'échelle moyenne. L'accroissement de la consommation a soutenu à la fois la production et les importations, alimentant à son tour l'inflation.

L'agriculture italienne n'a pas, en termes de revenu, profité pleinement de cette situation car les prix des facteurs de production ont augmenté plus vite que ceux des produits. D'autre part, les marges de distribution se sont accrues plus que proportionnellement, comme le prouve l'écart entre les prix à la production, les prix de gros, et les prix à la consommation. Si l'inflation s'était développée au même rythme que dans les autres pays de la Communauté, et donc en l'absence de MCM, l'agriculture italienne aurait probablement pu mieux tirer parti des avantages liés à une demande croissante. Ce sont au contraire les pays exportateurs qui en ont bénéficié, avec pour conséquence un important déficit de la balance commerciale. On peut avancer aussi l'hypothèse qu'avec la même inflation, mais sans PAC, l'Italie aurait enregistré une moindre augmentation de l'indice des prix des produits agricoles en raison du poids politique décroissant de ce secteur.

A partir de 1978, on assiste à une profonde modification de l'attitude de la Communauté vis-à-vis de l'agriculture, conduisant à une moindre protection des prix agricoles. Ceci se marque à travers les demandes du Royaume-Uni en vue d'une plus faible participation au budget communautaire avec les coupures dans le budget agricole, les augmentations limitées de prix communautaires, l'affirma-

tion du principe de coresponsabilité. C'est dans ce cadre qu'intervient le nouveau Système Monétaire Européen. Les mécanismes du SME avec des prix agricoles uniques ont pour effet, dans un contexte de faiblesse du secteur agricole, une aggravation de la situation de l'agriculture des pays à monnaie faible. En Italie, tout commence en Irlande (22), il y a une brusque diminution des revenus réels du secteur primaire. Cette baisse, supérieure à la moyenne communautaire, ne peut que s'aggraver à moins de changements substantiels. Les prévisions que l'on peut faire concernant l'évolution de l'inflation en 1981 ne permettent pas d'être optimiste à ce sujet.

L'inflation en Italie se présente sous deux faces. D'un côté, il s'agit d'un phénomène économique, qu'avec un parfait accord, tout le monde déclare vouloir combattre. Sous son autre aspect, c'est devenu un instrument de politique économique qui a été orienté à favoriser le consommateur au détriment de l'agriculture; cette utilisation de l'inflation peut augmenter le déficit alimentaire. Si l'agriculture a partiellement résisté à la détérioration des termes de l'échange intervenue depuis 1979, c'est grâce aux marges existant précédemment: il est probable que si la réaction du secteur ne s'est pas pleinement manifestée, c'est en raison des délais d'adaptation propres à cette activité. Mais les récentes tendances constituent, surtout dans les pays avec une économie faible, un sérieux avertissement.

Les avantages actuels de la politique menée aux dépens de l'agriculture peuvent avoir donc un caractère éphémère et dangereux. Cela mène à l'altération des règles mêmes de la concurrence à l'intérieur de la CEE.

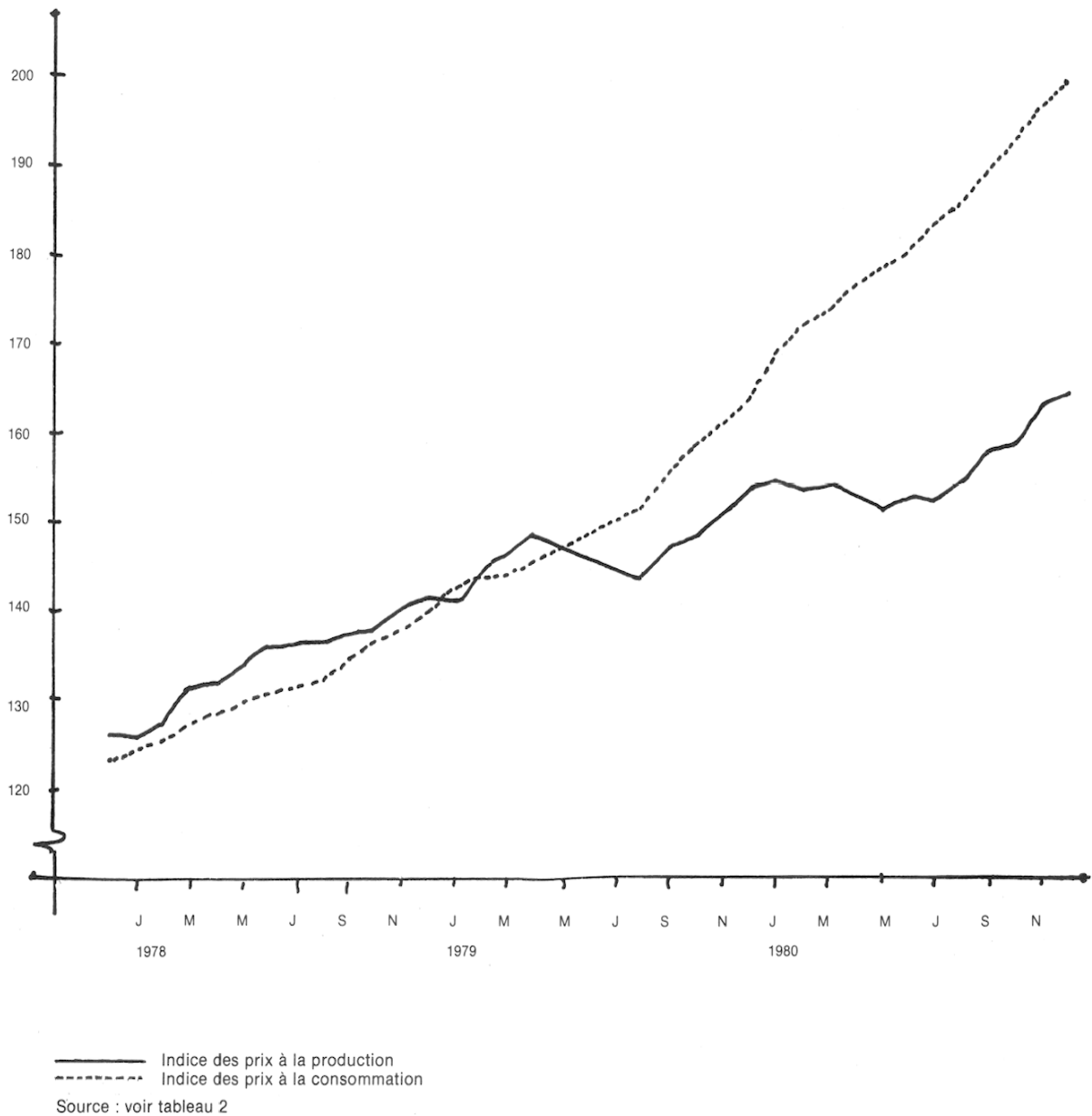
22. Cf. SHEENY S.J., *Inflation and Farm Prices. Past and Present; Inflation causes and cures; Inflation and EMS Membership; Reducing the Rate of Inflation*, Dublin 1980, mimeo;  
- SHEENY S.J., *Inflation, Farm Incomes and the CAP*; Dublin Economic Workshop, oct. 1980, mimeo;  
- SCHEENY S.J., *The Rise and Fall of Irish Agriculture within the CAP*, Paper presented to ICEM Conférence, Dec. 1980, mimeo.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Associazione Italiana Allevatori - Gli I.C.M. ; conseguenze sui redditi agricoli, sugli investimenti e sull'occupazione, ottobre 1979, mimeo.
2. ASHTON, J. et Al. - *Measuring the cost of the Common Agricultural Policy*, Agra Europe, feb. 1979.
3. BRANDOW, E.G. - *The Distribution of Gain and Losses from Inflation*, American Journal of Agricultural Economics, n° 5, 1971.
4. Commissione delle C.E. - *Effetti economici del sistema agromonetario*, COM (78) 20 def.
5. DE FILIPPIS, F. - *L'analisi di breve periodo dei rapporti tra agricoltura e sistema economico*, Rivista di Economia Agraria, n° 3, 1980.
6. DE STEFANO, F. - *Agricoltura e congiuntura economica*, Rivista di Economia Agraria, n° 4, 1977.
7. FABIANI, G. - *L'agricoltura in Italia tra sviluppo e crisi*, Bologna, Il Mulino, 1979.
8. GALIZZI, G., TIRELLI, L. - *Inflazione e produzione agricola*, in AA.VV. *L'inflazione*, vol. II, Milano Giuffrè 1979.
9. KALDOR, N. - *Inflazione e recessione nell'economia mondiale*, Rivista di Economia Agraria, n° 4, 1977.
10. KOESTER, U. - *The Redistributive Effects of the Common Agricultural Financial System*, European Review of Agricultural Economics, n° 4, 1977.
11. LOSEBY, M., VENZI, L. - *Gli effetti degli I.C.M. sugli scambi di*

- prodotti agricoli nella Comunità Europea, Il sistema agromonetario, I N E A, 1980.
12. MAHE, L.P., ROUDET, M. - *La politique agricole française et l'Europe verte : impasse ou révision ?* Economie Rurale, n° 1, 1980.
13. RIZZI, P.L. - *Inflazione e redditi nell'agricoltura italiana*. Rivista di Economia Agraria, n° 4, 1980.
14. SHEENY, S.J. - *Inflation and Farm Prices - Past and Present; Inflation - Causes and Cures; Inflation and E M S Membership; Reducing the Rate of Inflation*, Dublin, 1980, mimeo.
15. SHEENY, S.J. - *Inflation, Farm Incomes and the C A P*, Dublin Economic Workshop, October 1980, mimeo.
16. SHEENY, S.J. - *The Rise and Fall of Irish Agriculture within the C A P paper presented to I C E M Conference*, December 1980, mimeo.
17. TANGERMANN, S., HEIDHUES, T. - *Inflation and Agriculture in the E E C*, European Review of Agricultural Economics, n° 2, 1973.
18. TARDITI, S. - *Inteferenze monetarie nella politica agricola comunitaria*, Il sistema agromonetario, I N E A, 1980.
19. TWEETEN, L., QUANCE, L. - *The impact on Net Farm Income of National Inflation*, American Journal of Agricultural Economics, n° 5, 1971.
20. WHITBY, M. (Ed.) - *The net cost and benefit of E E C membership*, a work shop report, Wye College, 1979.

Graphique 1. — Evolution des indices des prix  
(1976 = 100)



**Tableau 1. — Evolution des principaux indices des prix en Italie**

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Indice des prix à la production	100	125.8	145.4	166.2	202.2°	233.5°	272.6°	297.0°	314.4°
Indice général des prix de gros	100	117.0	164.7	178.8	219.7	256.1	277.7	320.7	387.5
Indice des prix de gros agricoles	100	127.2	148.5	165.3	204.9	241.2	268.1	301.2	334.3
Indice général des prix à la consommation	100	110.8	132.0	154.4	180.3	211.0	236.6	271.6	329.1
Indice des prix alimentaires à la consommation	100	112.0	131.9	155.7	182.3	213.1	240.6	272.5	315.1
Indice des prix des biens de consommation de l'agriculture	100	117.8	159.8	177.2	214.8	248.7	266.6	290.8	332.5
Indice des salaires agricoles	100	124.0	163.5	217.0	271.5	357.4	422.3	508.2	625.1

Source : ISTAT, ° IRVAM

**Tableau 2. — Part des différents pays dans les importations italiennes des viandes porcines (en %)**

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
France	11.98	12.92	7.23	7.66	9.37	4.03	4.31	4.09	4.83
RFA	-	-	1.16	-	2.51	5.24	5.23	7.31	9.33
Bel-Lux.	25.64	25.34	23.85	21.38	22.37	19.55	18.82	17.42	18.22
Pays-Bas	59.88	43.26	47.84	47.95	51.20	53.55	56.90	54.93	50.13
Danemark	2.49	18.46	19.90	22.99	14.53	17.60	14.72	16.23	17.47
Total CEE	77.20	81.64	74.13	72.84	85.07	87.92	88.92	95.28	86.92

Source : ISTAT

**Tableau 3. — Italie : Montants compensatoires monétaires (en %)**

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Janvier	-	- 7.8	- 4.5	+ 1.2	-20.0	-23.9	-17.7	- 6.5
Février	- 0.7	- 6.4	- 5.3	- 4.5	-19.9	-16.5	-17.7	- 6.5
Mars	-10.3	- 9.5	- 2.4	- 9.9	-20.5	-18.1	-17.7	- 6.7
Avril	-12.2	-10.0	- 1.5	-17.2	-13.3	-18.4	-12.6	- 7.2
Mai	-14.4	-14.5	- 1.0	-13.2	-14.8	-15.1	- 9.8	- 5.6
Juin	-19.6	-15.5	- 0.2	- 6.5	-14.8	-11.2	- 9.8	- 5.0
Juillet	-25.6	-11.8	+ 0.2	- 6.5	-15.0	-10.5	- 5.3	- 6.5
Août	-24.8	- 2.5	+ 1.3	- 6.3	-15.5	-10.9	- 5.3	- 1.2
Septembre	-18.3	- 1.6	+ 1.3	- 8.6	-15.1	-12.2	- 4.4	- 1.0
Octobre	-20.1	- 2.4	+ 1.3	-12.5	-15.7	-13.4	- 6.4	- 1.0
Novembre	-15.5	- 1.5	+ 0.3	-17.0	-16.5	-16.2	- 6.5	- 1.0
Décembre	-13.8	- 4.0	+ 1.0	-17.7	-18.7	-15.3	- 6.5	- 1.0

**Tableau 4. — Evolution du niveau des prix communautaires en liras italiennes et du taux moyen d'inflation**

	Variation des prix en liras	Taux d'inflation
1971	0.5	4.8
1972	3.5	5.7
1973	5.79	10.8
1974	29.82	19.1
1975	25.61	16.9
1976	19.78	16.8
1977	16.82	17.0
1978	15.39	12.1
1979	11.17	14.9
1980	9.69	21.1

° taux de variation en pour cent  
Source : nos élaborations

**ANNEXE**  
**Evaluation des effets redistributifs des prix communs pour certains produits agricoles°**  
(en milliards de liras 1978)

	Valeur production interne	Valeur importation CEE	Valeur importation extra CEE	Valeur totale °°
aux prix du marché italien	6107.9	-	-	8732.4
au prix de seuil	5491.3	1492.0	908.0	7893.0
au prix d'offre mondiale	3083.8	495.5	543.0	4398.8

° blé, maïs, viande bovine, viande porcine, lait, fromages, beurre, huile d'olive, huiles, sucre  
°° exportations comprises

Source : nos élaborations